

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de l'énergie, du climat et de la
prévention des risques

Direction générale de la prévention des risques

Arrêté du 4 octobre 2024

portant nomination à la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs

NOR : TECP2426118A
(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques en date du 4 octobre 2024 sont nommés membres de la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs :

Au titre du collège des producteurs des catégories de produits soumis à responsabilité élargie des producteurs :

- Mme Cristina Durlesteanu, suppléante, représentante du Mouvement des entreprises de France,
- M. Sylvain Corbel, suppléant, représentant du Mouvement des entreprises de France, en remplacement de M. Bertrand Demarne.